

## ***Recommandations aux auteurs***

Les auteurs sont priés de transmettre leurs manuscrits par courrier électronique au Comité de Rédaction à l'adresse suivante : [newmedit@iamb.it](mailto:newmedit@iamb.it).

Le fichier de l'article doit être envoyé en deux versions : une première version anonyme pour le Comité de lecture, incluant le titre, les figures et les tableaux, et une deuxième version complète, comportant le titre, le code de classification JEL, les noms des auteurs, l'affiliation institutionnelle, les résumés, les mots-clés, le texte de l'article, les indications des figures et des tableaux et les références. Les tableaux et les figures seront réunis dans un fichier à part dans leur format d'origine.

### **Les manuscrits se conformeront à la structuration suivante :**

**LANGUE** : anglais ou français.

**NOM DE L'AUTEUR** : prénom(s) et nom(s) sans abréviations, affiliation institutionnelle, adresse de l'affiliation et adresse e-mail.

**ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE** : indications complètes de l'auteur correspondant (Institution, numéro de téléphone, numéro de fax et e-mail) et adresse postale à laquelle envoyer les messages et les copies gratuites.

**TITRES DE CHAPITRES** : l'article doit comporter les titres suivants : introduction, paragraphes (matériels, méthodes, description, résultats et discussion) avec un titre court, conclusions, remerciements (si nécessaire), références. Tous les titres seront numérotés.

**TITRE** : assez concis mais détaillé, sans abréviations.

**RESUME** : en anglais et français, quelle que soit la langue utilisée dans l'article. La longueur ne doit pas dépasser 900 caractères (espaces compris).

**CLASSIFICATION JEL** : le Système de Classification du Journal of Economic Literature ([JEL](#)) devrait être utilisé. 3 codes maximum.

**MOTS-CLES** : il est suggéré d'utiliser le thésaurus [AGROVOC](#). 5 mots-clés maximum.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES** : elles devraient comprendre seulement les publications citées dans le texte. Les références à des informations non publiées (rapports, communications personnelles, etc.) devraient être indiquées entre parenthèses dans le texte : par exemple (Rossi, comm. pers., 1987). Le nombre de références sera proportionnel à la longueur du texte (40, au maximum).

La bibliographie devra se conformer aux modèles suivants :

*Pour les périodiques* : Bockstaller C. and Girardin P, 2003. How to validate environmental indicators. *Agricultural Systems*, 76(2): 639-653.

*Pour les livres* : Tietenberg T., 1992. *Environmental and natural resource economics*. 3<sup>rd</sup> ed. Harper Collins, New York.

*Pour les chapitres des livres* : Eymard-Duvernay F., 1995. La négociation de la qualité. In : Nicolas F. and Valceschini E. (éds.). *Agroalimentaire: une économie de la qualité*. INRA, Paris, 39-48.

Si le texte cite des références à une publication écrite par plus de deux auteurs, le nom du premier auteur devrait être suivi de *et al.* ; toutefois, cette indication ne doit jamais apparaître dans la liste des références où on mentionnera le nom du premier auteur et des co-auteurs.

Les titres abrégés des périodiques doivent respecter les règles de la World List of Science Periodicals.

**TABLEAUX** : inclus dans le texte, les tableaux doivent être numérotés consécutivement, accompagnés d'un titre informatif, des unités de mesure, d'une légende et des références écrites en italique. Les tableaux doivent être transmis dans un fichier à part et dans leur format d'origine (Excel, Word). Par exemple : Tableau 1. *Titre*

**LES GRAPHIQUES ET LES DESSINS** : inclus dans le texte, ils devraient être en noir et blanc, comporter des titres des axes et sans contour, grille ou fond dans la zone de traçage. Les graphiques doivent être transmis dans un fichier à part et dans leur format d'origine (Excel). Par exemple, Graphique 1. *Titre*

**LES ILLUSTRATIONS** : les photos (si possible, des diapositives), rigoureusement en noir et blanc, doivent être numérotées et accompagnées d'une lettre. Elles seront réunies dans un fichier à part.

**LES NOTES** : elles seront données à la fin de chaque page et numérotées dans leur ordre d'apparition dans le texte.

**LA LONGUEUR** : de 35 000 à 45 000 signes maximum. Le nombre d'illustrations, de tableaux et de graphiques doit être proportionnel à la longueur du texte.

**TIRAGES A PART** : L'auteur recevra gratuitement 3 copies papier. Un supplément de tirage à part devra être commandé.